

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

CABINET DU PRÉFET

Affaire suivie par Damien GOURDOL

☎ 04 50 33 61 13

☎ 04 50 33 61 57

✉ cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Anncsey, le 04 mai 2009

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

Mmes et MM les Maires du département
(En communication à Messieurs les sous-préfets)

CIRCULAIRE n° 2009-21

OBJET : Commémoration du 64^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

P.J. : Message du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants.

A l'occasion de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population soit largement associée à cet hommage, notamment par l'intermédiaire de sa jeunesse.

Je vous confirme, que les édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales ce 8 mai 2009, ainsi d'ailleurs que le 10 mai 2009 (fête de Jeanne d' Arc, fête du patriotisme et Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage).

Je vous rappelle, en outre, que les édifices publics devront également être pavés aux couleurs nationales, ainsi qu'aux couleurs de l'Union Européenne, le samedi 9 mai 2009, Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert SCHUMAN du 9 mai 1950, en vous demandant de ne pas paviser aux couleurs de l'Union Européenne que la seule journée du 9 mai et d'éviter un double pavissement les 8 et 10 mai.

Pour le Préfet
Le directeur de cabinet

signé

Jean-Yves HAZOUMÉ

**Message de M. Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens
Combattants**

Journée nationale de commémoration du 8 mai

Nous commémorons aujourd'hui le 64^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945.

Cette journée nationale rappelle la victoire du camp Allié contre le nazisme. Elle marque également la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Par l'ampleur des pertes humaines, des destructions matérielles et des souffrances infligées aux populations civiles, la Seconde Guerre mondiale se distingue de tous les autres conflits.

Elle s'illustre tristement par le mépris de l'humain.

Le système concentrationnaire mis en place par l'Allemagne nazie a fait reculer les frontières de la civilisation : les persécutions raciales, l'internement des populations civiles et l'horreur des camps d'extermination marquent le mépris de l'humain et le recul des valeurs héritées des Lumières.

Le 8 mai évoque ainsi la victoire des valeurs de la civilisation contre la barbarie, le triomphe de la démocratie contre le totalitarisme nazi.

Le 8 mai 1945, la France renaît de ses cendres. Elle efface la honte de la défaite et de l'Armistice de juin 1940.

Avec ses armées reconstituées, la France a participé pleinement à la victoire finale contre le nazisme. Elle n'a en réalité jamais cessé de combattre : à Londres, derrière le général de Gaulle, en France, dans les rangs de la résistance intérieure et partout ailleurs, sur terre, sur mer et dans les airs, des Français ont continué la lutte.

L'armée qui s'est élancée le 15 août 1944 vers les plages de Provence témoigne de cette unité retrouvée de la nation française à l'heure des grands défis. Eléments gaullistes de la 1^{ère} Division Française Libre, combattants de l'armée d'Afrique, tirailleurs sénégalais, goumiers marocains, bataillon des Antilles, Forces Françaises de l'Intérieur : c'est toute la France qui est au rendez-vous pour la Libération de son territoire.

C'est cette France réunifiée que le Président de la République Nicolas Sarkozy a souhaité mettre à l'honneur cette année, en se rendant le 8 mai à la Nartelle afin d'y honorer la mémoire des combattants du Débarquement de Provence.

Le 8 mai 1945, à l'heure de la victoire, la France siège aux côtés des Alliés à la table des vainqueurs et reçoit la capitulation de l'Allemagne nazie. Le 8 mai 1945, la France retrouve sa souveraineté et l'intégrité de ses frontières. Le 8 mai 1945, la France retrouve également son âme.

De l'honneur de la guerre est né aussi un espoir : celui d'un monde de coopération et de paix entre les peuples. La création des Nations Unies et la construction européenne, initiée dans l'élan de la reconstruction morale et politique de l'après-guerre, concrétisent cette promesse. Cette journée nationale de commémoration nous rappelle enfin que la mémoire de ces événements doit vivre, et qu'elle doit être transmise aux générations futures.

Aujourd'hui, les témoins, anciens résistants, déportés ou anciens combattants, sont toujours parmi nous pour effectuer ce nécessaire travail de mémoire.

Ainsi le 8 mai est également l'occasion pour nous, pour toute la Nation, de les honorer, en rappelant leurs engagements, leur courage et leurs sacrifices.

La journée nationale de commémoration du 8 mai occupe une place singulière dans l'ordre du souvenir.

Synonyme d'indicibles souffrances, cette journée du 8 mai nous rassemble également aujourd'hui autour de valeurs communes de liberté et de fraternité, qui demeurent au fondement même de notre contrat social et de notre identité.

Jean-Marie Bockel